

# Caisse de retraite

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un deuxième volume du catalogue a été publié en 1909. Il a été, comme le précédent, adressé à tous les membres du corps enseignant de la Suisse romande, et, dans la Suisse allemande, à tous ceux qui le désiraient. Nous avons, dès la publication de ce catalogue, repris l'organisation d'une *Société du Musée pédagogique* qui se composera de toutes les personnes et établissements d'instruction et communes versant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum.

Les périodiques à la disposition des visiteurs du Musée sont en augmentation continuelle.

Voici quelques chiffres comparatifs :

	1892	1897	1905	1908	1910	1912	1914
Pédagogiques	18	22	35	49	59	60	54
Scientifiques	4	8	1	9	15	4	9
Littéraires . . .	2	3	2	7	5	8	10
Divers . . . . .	2	2	5	—	1	3	6
	26	35	44	65	70	75	79

De ce dernier nombre (1914), il y a 46 périodiques français, 26 allemands, 3 anglais, 1 italien, 1 hollandais, 2 espagnols.

(A suivre.)

LÉON GENOUD.



## CAISSE DE RETRAITE

Dans leur assemblée du 28 juin 1913, les membres de la Caisse de retraite avaient à élire le Comité dont la durée des fonctions est de 4 ans. A cette occasion, MM. A. Rosset, président, et H. Guillod, secrétaire, ont cru devoir décliner une réélection. Il ne nous appartient pas de juger les motifs de cette retraite, mais nous sommes certainement les interprètes des sociétaires et du nouveau Comité en présentant à ces deux membres nos sentiments de vive reconnaissance pour les longs et loyaux services qu'ils ont rendus à notre institution.

Le Comité actuel s'est constitué comme suit, le 29 novembre dernier : MM. M. Berset, à Fribourg, président ; E. Gremaud, à Fribourg, vice-président ; P. Lanthmann, à Neirivue, caissier ; Ph. Dessarzin, à Villaz-St-Pierre, secrétaire ; M. Helfer, à Fribourg, membre.

Ce Comité est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1914. Il a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée le 78<sup>me</sup> compte rendu annuel de la Caisse de retraite, comprenant l'exercice 1913. La comptabilité en a été examinée et vérifiée dans une double séance, tenue à Neirivue, le 14 mai. Nous avons eu le plaisir de constater que les comptes sont exacts et les écritures bien tenues. Le dévoué caissier, M. Lanthmann, ne mérite que des éloges pour son excellente gestion.

Voici les résultats de ces comptes, tels que les donne le formulaire établi à cet effet.

**Actif.**

Capitaux . . . . .	Fr.	493,008 44
Int. échus impayés et rates à ce jour . . . . .	»	9,820 75
Cotisations impayées . . . . .	»	1,570 —
Autres redevances et prétentions . . . . .	»	1,780 —
Mobilier . . . . .	»	470 —
Solde en caisse de l'exercice . . . . .	»	6,933 65
Total	Fr.	<u>513,582 84</u>

**Passif.**

Pensions échues 31 déc. 1913 et payables en 1914 . . . . .	Fr.	40,280 —
Fortune nette au 31 décembre 1913. . . . .	»	<u>473,302 84</u>

**Bilan comparatif.**

Au 31 déc. 1913, la fortune de la Caisse est de . . . . .	Fr.	473,302 84
Au 31 déc. 1912, la fortune de la Caisse était de . . . . .	»	463,306 01
Augmentation	Fr.	<u>9,996 83</u>

**Mouvement des capitaux.**

Sommaire des capitaux au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .	Fr.	481,655 54
Placements en 1913. . . . .	Fr.	41,885 10
Remboursements en 1913. . . . .	»	30,532 20
Augmentation des capitaux . . . . .	»	11,352 90
Sommaire des capitaux au 31 décembre 1913 . . . . .	Fr.	<u>493,008 44</u>

**Rentier.**

Au 31 décembre 1913, le rentier comprenait 83 titres : obligations hypothécaires, actions, cédules, carnets d'épargne et cédules de rachat faisant ensemble pour le capital de 493,008 fr. 44 mentionné ci-dessus.

**Résumé du compte de Caisse.**

RECETTES ORDINAIRES

I. Intérêts des capitaux . . . . .	Fr.	20,379 30
II. Cotisations des sociétaires . . . . .	»	15,290 —
III. Subside de l'Etat (2,955 fr. pour 1912) . . . . .	»	18,045 —
IV. Amendes scolaires . . . . .	»	3,217 65
V. Divers . . . . .	»	57 97
Total	Fr.	<u>56,989 92</u>

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Rembours de capitaux . . . . .	Fr.	20,532 20
Subvention scolaire fédérale . . . . .	»	— —
Dons et legs . . . . .	»	— —
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>20,532 20</b>

DÉPENSES ORDINAIRES

I. Pensions (anciennes 1871-1881) . . . . .	Fr.	6,640 —
II. » (nouvelles 1895) . . . . .	»	34,700 —
III. Rembours de cotisations . . . . .	»	1,802 40
IV. Traitements et frais d'administration . . . . .	»	1,031 05
V. Impôts. . . . .	»	236 85
VI. Divers . . . . .	»	68 79
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>44,479 09</b>

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Placements de capitaux. . . . .	Fr.	41,885 10
Secours . . . . .	»	— —
Divers . . . . .	»	300 —
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>42,185 10</b>

**Récapitulation.**

Recettes ordinaires . . . . .	Fr.	56,989 92	
» extraordinaires . . . . .	»	30,532 20	
<b>Total des recettes</b>			<b>Fr. 87,522 12</b>
Dépenses ordinaires . . . . .	Fr.	44,479 09	
» extraordinaires . . . . .	»	42,185 10	
<b>Total des dépenses</b>			<b>Fr. 86,664 19</b>

**Balance.**

Recettes de l'exercice	Fr. 87,522 12	Dépenses d. l'exercice	Fr. 86,664 19
Solde en caisse de 1912	» 6,075 72		
<b>Total</b>	<b>Fr. 93,597 84</b>	<b>Total</b>	<b>Fr. 86,664 19</b>
Déficit pour balance . . . . .	» — —	Solde en caisse p <sup>r</sup> bal. . . . .	» 6,933 65
<b>Balance</b>	<b>Fr. 93,597 84</b>	<b>Balance</b>	<b>Fr. 93,597 84</b>

L'administration de la Caisse n'ayant rien présenté d'extraordinaire, nous nous abstenons de commentaires et d'explications inutiles. Toutefois, en parcourant les comptes de 1913 et en les comparant à ceux des années antérieures, on a fait les constatations suivantes :

Au 31 décembre 1913, le sommaire des capitaux s'élève à 493,008 fr. 44 centimes ; au 31 décembre 1912, il s'élevait à 481,655 fr. 54 ; il y a donc augmentation de 11,352 fr. 90. Pour la période décennale 1903-1913,

cette augmentation est de 140,650 fr. 25, due, sans doute, aux subventions fédérales et à l'élévation des cotisations.

En 1912, les pensions échues montaient à 39,340 fr., en 1913 à 40,280 fr. et en 1903 à 25,800 fr.

La rubrique *Cotisations impayées* a passé de 755 fr. en 1912, à 1,570 fr. en 1913. Ici, nous formulons le vœu de ne plus voir, à l'avenir, des retards trop prolongés dans le paiement des cotisations. Bien qu'un versement obligatoire, sous peine de poursuites, ait plutôt l'air d'un impôt que d'un placement, nous ne voudrions pas voir se produire, chez nous, ce phénomène inattendu et qui dérouterait toutes les prévisions : le retraité malgré lui ou le sociétaire récalcitrant.

Nous savons très bien que le budget d'un instituteur chargé de famille ne supporte pas trop de prélèvements ; nous comprenons aisément qu'une gêne momentanée peut créer d'ennuyeuses nécessités. Aussi, le caissier est toujours autorisé à accorder tout délai *raisonnable* à quiconque lui en fait la demande. Mais il faut qu'on sache qu'au 31 décembre l'Etat n'accorde qu'un subside égal aux cotisations effectivement rentrées.

Au moment où l'idée de revision de notre loi sur la Caisse de retraite fait son chemin, montrons de la bonne volonté, de la concorde et de la solidarité. Ce sera la meilleure garantie du succès. (*A suivre.*)

## COMPTES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

EXERCICE 1913

1913		Doit	Avoir
		FR. C.	FR. C.
Janvier	1 Solde en caisse . . . . .	39 10	
Mai	19 Subside extraordinaire de la Direction pour combler le déficit de l'exercice précédent . . . . .	200 —	
»	19 Délégation de 2 membres de la Société à la réunion du corps enseignant valaisan, à Sierre . . . . .		40 —
Juin	5 Acquitté 4 anciennes notes, à l'imprimerie Saint-Paul . . . . .		122 40
Juillet	2 Subside ordinaire de la Direction de l'Instruction publique . . . . .	500 —	
»	2 Note, librairie Rody . . . . .		1 30
»	3 Produit de la vente des cartes de banquet . . . . .	462 50	
»	3 A la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i> , allocation . . . . .		150 —
»	4 Note de M. Collaud, restaurant des Merciers, banquet . . . . .		575 —